

2008/319 - Fête de la Musique 2008 - Subventions aux associations - Approbation d'une convention d'application. (Direction de la Communication Externe) (BMO du 16/06/2008, p. 1180)

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, rapporteur : Il s'agit d'annuler la subvention initialement proposée à Low Brain Activity dans le cadre de la fête de la musique puisque l'Association a décidé de ne pas porter son projet pour des raisons qui lui sont propres.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix l'amendement présenté par Mme Vallaud-Belkacem. Que ceux qui sont d'avis de l'adopter le manifestent en levant la main. Avis contraire ? Abstention ?

L'amendement est adopté.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport ainsi amendé. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)